



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PREMIERS ÉCHANGES, PREMIÈRES DEMANDES

La CFDT a été récemment reçue, à sa demande, par la nouvelle direction de Paris 14 PPDC. A cette occasion, nous avons renouvelé les demandes faites précédemment tout en y ajoutant celles liées aux évolutions du centre. Des notes ont été prises et nous espérons avoir été entendus même si nous avons conscience de la phase d'observation de la nouvelle directrice.

Photographie des effectifs au 14 juin 2016

Le départ des collègues de Brune PPDC dans le cadre du projet concentration aura fait fondre les effectifs de l'établissement. La prochaine réorganisation annoncée comme « plaque » risque de faire évoluer les organisations de travail et il nous sera plus qu'utile de connaître la position des effectifs à cet instant, quand commenceront les débats lors du chantier « réorg ».

Nuisances liées aux travaux

Le personnel a subi, lors des derniers mois de grosses nuisances suite aux travaux. Bruits et poussières ont fortement dégradé les conditions de travail. Face à ce constat, la CFDT a fait circuler une pétition pour demander trois RC de compensation. A ce jour, aucun retour n'est donné par la direction. Nous réitérons notre demande et ce pour tous les agents ayant été impactés, y compris les collègues qui auront quitté la PPDC dans le cadre du projet concentration.

Challenge colis

La CFDT demande toujours le versement de primes liées à la distribution des colis et demande également une négociation locale pour le challenge « Noël » incluant les brigades de tri. En effet, la mise en place de cette « prime de Noël » s'est faite sans aucune concertation ou échange avec les organisations syndicales. La réponse de la direction locale face à ce manquement, a été de mettre en avant une décision imposée par le siège. Le dialogue social ne peut se réduire à de simples constats et nous entendons que s'ouvre le dialogue quand ces sujets sont à l'ordre du jour.

Primes d'accompagnement

Le projet concentration parisien implique le départ forcé d'un certain nombre de services sur d'autres établissements. A ce sujet, la CFDT a toujours demandé qu'à minima, les accords nationaux s'appliquent. La dernière version de l'accord proposé par la DSCC PARIS, n'est à ce jour pas à la hauteur de nos attentes mais la négociation se poursuit.

Le projet de réorganisation annoncé « plaque » n'est pas anodin. Il laisse entrevoir des changements dans les organisations de travail des services après-midi. La CFDT réaffirme sa volonté de voir l'individu au centre des projets. Le rapport KASPAR ne peut être mis sous le tapis en deux temps trois mouvements. Le dialogue social où échange et concertation sont de mise doit redevenir un incontournable sur la DSCC PARIS !

